

# BARBY

*avec vous*



*La restructuration et l'extension de La Monferine inaugurées*

**JUILLET 2025**





## *le mot du Maire* Christophe Pierreton

**C**hères Barbysiennes chers Barbysiens,  
l'été est arrivé avec ses fortes chaleurs et il nous faut d'ores et déjà être très vigilant sur la préservation de nos ressources en eau et sur les risques d'incendies.

La commune de Barby fera partie des premières zones de Savoie entrant dans l'obligation légale de débroussaillage. Des informations précises seront communiquées aux différents propriétaires pour une application en 2026.

Fin août, la maison médicale, rénovée et agrandie, sera livrée et les modules seront enlevés. Ces bâtiments modulaires auront été utilisés pendant presque cinq ans, pour permettre de mener à bien les travaux de l'école maternelle, de la crèche, du centre de loisirs et de la maison médicale. Les médecins seront installés dans le même bâtiment que les infirmiers et un bureau de 18 m<sup>2</sup> sera partagé entre différentes professions libérales. Un projet privé va également aboutir au cours de l'été dans les locaux de l'ancienne supérette Vival. Cela complètera l'offre de service à la population.

Dernièrement, nous avons inauguré l'extension et la rénovation de la Monférine, après plus de 12 ans de travaux. Courant septembre, nous inaugurerons le centre de loisirs « Les Mouettes » et la maison médicale. Vous serez invités prochainement à participer à ces événements.

Une délégation de 25 personnes s'est rendue en Roumanie dans le cadre du jumelage avec Ilva Mica. Les participants sont revenus enchantés de cette visite. Ce voyage aura permis de resserrer encore plus les liens entre nos deux communes, entre leurs élus et surtout entre leurs habitants. Il nous faut poursuivre ces démarches et faire vivre, dans l'intérêt de tous, cette relation amicale avec Ilva Mica.

La période estivale est souvent le moment des vacances, du temps pour soi, du partage avec ses amis et sa famille. Je vous souhaite de profiter largement de ces instants de bonheur.

*Page 3*  
*Voyage de la délégation*  
*du jumelage ILVA MICA*

*Pages 4 et 5*  
*Rénovation et*  
*extension de*  
*la Monférine*

*Page 11*  
*Maison médicale*

*Pages 14 et 15*  
*Infos diverses*  
*communales*



## JUMELAGE BARBY / ILVA MICA

### LE COMITÉ DE JUMELAGE INVITÉ À ILVA MICÀ - ROUMANIE

**L**e Comité de jumelage Barby – Ilva Micà a été invité par la commune roumaine pour les 150 ans de la consécration de son église des Saints Archanges Michel et Gabriel. 4 élus dont le Maire et 21 adhérents, ont pu faire le déplacement.

#### Une cérémonie d'anniversaire haute en couleurs

La cérémonie d'anniversaire de l'église orthodoxe a été grandiose. L'arrivée de l'Archipope, équivalent de l'Evêque pour les catholiques, s'est faite en grande pompe avec une calèche tirée par les chevaux et encadrée par toute une troupe à cheval. Un spectacle haut en couleur jusqu'à l'église où la messe a été célébrée durant 6 heures. En fin de cérémonie des diplômes d'honneur en nombre étaient remis et 6 Français étaient aussi mis à l'honneur. Le Comité de jumelage a offert au père Stefan une aquarelle représentant l'église peinte par Christine Frémont.



*La délégation du Comité de jumelage devant l'église et le Père Stefan avec l'aquarelle*

**Avec des moments conviviaux et festifs** agrémentés de démonstration de chants et danses ou les temps plus officiels avec discours et échanges de cadeaux entre les communes, l'emploi du temps a été dense. Les Barbysiens garderont en mémoire aussi le dernier discours du Maire d'Ilva Micà souhaitant ardemment poursuivre les échanges et élaborer des projets communs en direction des jeunes et dans les domaines du tourisme et de l'agriculture.



*Arrivée de l'Archipope en calèche*

#### De nombreuses visites pour découvrir le dynamisme communal

De nombreuses visites ont été réalisées pour découvrir les récents investissements : l'Ecole secondaire, l'Association GAL (groupement d'associations locales), la scierie STAR GATE (la plus grande de Roumanie avec 300 emplois), la distillerie familiale Galben, une récente plantation de noisetiers, la pisciculture...

La plus émouvante aura été celle de l'ancienne mairie rénovée dans laquelle une salle est entièrement consacrée au jumelage. De nombreux objets ont ainsi été mis en valeur comme un vieux drapeau roumain dont un rond au centre a été découpé après la chute du dictateur Ceausescu, fin 1989, pour retirer les symboles de l'ancien régime. Ce drapeau avait été offert aux visiteurs venus de Barby en 1990 et avait été restitué à Ilva Micà en 2023 à l'occasion de la signature du serment de jumelage à Barby. Aujourd'hui, encadré, il débute l'exposition dédiée à la belle relation d'amitié qui lie, depuis plus de 35 ans, les deux communes.



*Français et Roumains devant la mairie d'Ilva Micà*



*Pendant les hymnes roumain et français*



## INAUGURATION RÉNOVATION ET EXTENSION DE LA MONFÉRINE

*Un nouveau chapitre s'est ouvert pour cette résidence seniors, après une ambitieuse réhabilitation menée en site occupé et pensée pour le bien-être de ses résidents.*

L'établissement médico-social regroupant un EHPAD et une résidence autonomie seniors « la Monférine » est situé Clos Gaillard, au cœur d'un îlot résidentiel de la commune entre le village ancien et le centre actuel (mairie, écoles, nouveaux logements...). Construite dans les années 1970 afin de répondre aux besoins recensés sur le canton, la résidence a fait l'objet d'un vaste projet d'amélioration.

OPAC SAVOIE, propriétaire de « la Monférine », avait pour objectif de rendre le bâtiment conforme aux nouvelles normes en vigueur : sécurité incendie, installations électriques, accessibilité des logements (douches...).

L'Office visait aussi à renforcer le confort d'usage de la résidence. Les travaux ont été réalisés en « site occupé » et un phasage particulier de l'opération dit « en tiroir » a été mis en place afin de minimiser la gêne occasionnée par le chantier. Cette amélioration du patrimoine a été rendue possible grâce au travail partenarial mené par l'OPAC de la Savoie et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de BARBY.



*De gauche à droite : Christophe Pierretton, Maire, Luc Berthoud, Président de l'OPAC Savoie, Hervé Gaymard, Président du Conseil Départemental et Corinne Wolff, Vice-Présidente du Conseil Départemental*



*A gauche : l'actuel directeur de la Monférine et son prédécesseur*



## INAUGURATION RÉNOVATION ET EXTENSION DE LA MONFÉRINE

### La Monférine, c'est désormais:

- 43 chambres en EHPAD, dont 12 Alzheimer
- 42 studios en résidence autonomie
- Un jardin déambulatoire, des jardins d'hiver, des cheminements accessibles, et une architecture intégrée au cœur du Clos Gaillard

### Ce projet n'aurait pu voir le jour sans une mobilisation partenariale exemplaire de:

- l'OPAC Savoie, maître d'ouvrage et 1er propriétaire de foyers publics en Savoie
- la Mairie de Barby et son CCAS, co-pilote engagé et gestionnaire de la Monférine
- le Département de la Savoie, CNSA, CARSAT, ARS, Grand Chambéry financeurs et soutiens essentiels
- les entreprises locales

En présence d'Hervé Gaymard, Président du Conseil Départemental, et de nombreux élus et partenaires, cette inauguration a été l'occasion de rappeler l'importance de structures **mixtes, modernes et humaines**, adaptées aux enjeux du vieillissement.



### Une mobilisation partenariale

**Coût de l'opération : 6 753 290 €**

#### Emprunts

Caisse des Dépôts

**4 357 912 €**

CARSAT

**226 507 €**



#### Subventions

**2 168 871 €**

- > dont Département : 977 154 €
- > dont CNSA : 495 138 €
- > dont Carsat : 341 579 €
- > dont CCAS Barby : 170 000 €  
+ 100 000 € via ARS
- > dont Grand Chambéry : 85 000 €

Création d'un espace extérieur Alzheimer





## VIVRE ENSEMBLE – CITOYENNETÉ

### 1 TOIT 2 GÉNÉRATIONS

À l'initiative du Conseil Citoyen de BARBY, s'est tenue en mairie, une réunion publique d'informations sur le thème de « **l'habitat partagé multigénérationnel** ». Le Conseil Citoyen avait invité Alexandre LOMBA qui, au nom de la « Régie Coup de Pouce », a expliqué l'objectif de cette démarche, devant un public intéressé et curieux. « **Mettre en relation des personnes, souvent seniors mais pas que, qui disposent d'une chambre libre avec des personnes, souvent jeunes mais pas toujours, qui recherchent une habitation et créer ainsi un lien générationnel et souvent affectif** », telle est la grande idée de cette opération. Encadrés par la « Régie Coup de Pouce » et par le texte de loi ELAN relatif à la cohabitation intergénérationnelle solidaire, tant les hébergeurs que les hébergés peuvent trouver dans ce concept la sérénité et la sécurité nécessaire à ce partage de l'habitat et rompre ainsi un isolement qui peut se manifester dans toutes les générations. Espaces privés, partage de la salle de bains ou du réfrigérateur, coût du loyer, obligations ou interdictions, respect et comportements, c'est à toutes ces petites ou grandes questions qu'Alexandre LOMBA a répondu avec des réponses souvent très simples relatives au plaisir d'être ensemble en bonne compagnie.

Une suite sera donnée à cette réunion, les personnes intéressées peuvent demander des informations à la « Régie Coup de Pouce », au Conseil Citoyen ou à la Mairie de Barby.



### LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNE – CMJ

**Un premier semestre bien rempli pour le Conseil Municipal Jeunes**

L'activité du CMJ a été importante en ce début d'année. Notons entre autres une rencontre enrichissante avec le club des aînés « Les Chavonnes fleuries », une demi-journée de nettoyage dans la commune, la cérémonie du 8 mai au Monuments aux Morts, la visite de l'usine de dépollution des eaux de Chambéry, le travail en commission pour permettre l'accès à la cour d'école aux enfants les vendredis soirs et dernièrement la visite du Sénat lors d'une belle journée à Paris. Les 12 élus jeunes se sont rencontrés une dernière fois fin juin avant que Jeanne, Ahmed, Renzo et Sacha ne quittent leurs fonctions. Qu'ils soient ici remerciés pour leur assiduité, leur bonne humeur et leur état d'esprit irréprochable. Ils seront remplacés dès la rentrée de septembre par d'autres camarades élus à leur tour pour un mandat de deux ans. Tous ces jeunes élus auront pu découvrir le fonctionnement de nos institutions et de notre démocratie, les difficultés parfois pour faire avancer les dossiers, le travail en groupe et la recherche d'un consensus, l'écoute et le respect de la parole de chacun. Gageons que tout ceci fasse germer une petite graine citoyenne et que certains deviennent les adultes engagés de demain.



### LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNE EN VISITE AU SÉNAT

Le mercredi 11 juin, le CMJ de Barby s'est déplacé à Paris au Palais du Luxembourg, pour visiter le Sénat. Partis à l'aube et accompagnés par des élus, les 12 jeunes Barbysiens ont été accueillis par Mme Martine BERTHET, Sénatrice de la Savoie. Ils ont pu visiter cet imposant palais mais aussi comprendre le fonctionnement et l'utilité de cette chambre haute qui assure la représentation des collectivités territoriales de la République. Ils ont également pu assister à la traditionnelle arrivée du Président du Sénat traversant la galerie des bustes sous la haie d'honneur de la Garde Républicaine. C'est ensuite dans l'hémicycle que les jeunes élus ont assisté à la séance des questions au gouvernement. Cette vision concrète du fonctionnement de notre République laissera chez les jeunes élus le souvenir de la richesse de nos institutions et de notre démocratie.



### SORTIE FAMILLES, PARC DES OISEAUX VILLARS-LES-DOBES

Samedi 7 juin, ce sont 54 participants (30 adultes et 24 enfants) qui ont pris le car à Barby pour se rendre à Villars-les-Dombes, découvrir le parc des oiseaux. Cette sortie a été organisée par la commune en direction des familles des Clos Gaillard, Besson et Épinettes. Elle a été financée par une participation des familles, des subventions de la commune et de Grand Chambéry dans le cadre de la politique de la ville. Tous ont passé une très belle journée à la découverte de nombreux oiseaux et sont rentrés à Barby avec de beaux souvenirs.





## RECOMMANDATIONS DIVERSES

### Opération Tranquillité Vacances



Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de Challes-les-Eaux de surveiller votre domicile ! L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ? Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence à la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/zooms/pour-des-vacances-en-toute-tranquillite>

### Recensement des personnes vulnérables

Un recensement des personnes âgées, handicapées, isolées, particulièrement vulnérables est fondamental dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels (en cas d'intempéries ou de plan d'urgence). Depuis la loi du 30 juin 2004, des registres nominatifs de personnes fragiles isolées ont été institués dans les communes. Ils concernent :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes âgées de plus de 60 ans inaptes au travail,
- les adultes handicapés (bénéficiaires de l'AAH, carte d'invalidité, pension d'invalidité).

L'inscription sur ce registre est **facultative** et révoquable à tout moment par vos soins. Il vous appartient de signaler toutes modifications.

Pour tout signalement, contacter les services de la Mairie au 04 79 33 08 51.



### Obligations légales de débroussaillage OLD – Lutte contre les incendies

Lors de la réunion de la commission «Feux de forêt» du 18 février 2025 tenue en préfecture, Monsieur le Préfet de la Savoie a validé une carte d'aléa vis-à-vis du risque incendie. Ainsi le massif forestier du Mont ST Michel a été identifié comme prioritaire face à ce risque. La commune, étant limitrophe à ce massif avec le bois de Barby, doit répondre aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).

La commune a obligation de communiquer de manière précise et spécifique auprès des personnes concernées directement par ces nouvelles obligations de débroussaillage et plus largement envers l'ensemble de la population.

#### Que sont les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) ?

Ces obligations sont particulièrement importantes en raison des conditions climatiques. Le débroussaillage consiste à éliminer les végétaux inflammables aux abords des constructions. Cela inclut l'enlèvement des herbes sèches, des branches basses et des sous-bois denses. Chaque propriétaire est tenu de respecter ces obligations sur ses parcelles. L'objectif est de créer une zone tampon autour des habitations. Pour Barby, ces mesures préventives seront applicables notamment aux zones jouxtant le bois de Barby, à l'est de la commune, de la Bâtie jusqu'au sud du territoire communal, à la résidence St Michel.

Ces OLD obligent à maintenir en état débroussaillé une bande de terrain, isolant les constructions des bois et forêts. Le but est de :

- Faciliter l'accessibilité des voies d'accès aux pompiers
- Réduire la végétation basse pour éviter la propagation du feu

Ces OLD entreront en vigueur en 2026. Nous reviendrons dans le détail, dans le prochain bulletin municipal de l'automne, sur ces nouvelles règles, l'automne étant la période propice au débroussaillage.

Aussi, afin de prévenir la population du risque incendie feu de forêt, des panneaux de signalisation ont été placés aux différentes entrées du bois de Barby, notamment à celles du chemin des Chavonnes.





## LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

La commune de Barby s'est engagée activement, depuis 2022, dans la lutte contre le moustique tigre. Cet insecte invasif est responsable de nuisances importantes et potentiellement vecteur de maladies.

### Un enjeu majeur de santé publique

Cette mobilisation locale vise à protéger la santé des habitants tout en préservant la qualité de vie sur le territoire. Le moustique tigre est reconnu pour sa capacité à s'adapter aux divers environnements et à se reproduire rapidement. Présent en Savoie depuis plusieurs années, il peut transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le virus Zika, ce qui en fait une menace sanitaire.

### Des actions menées par la commune pour faire face à ce défi

Avec le soutien de l'EIRAD (Entente Interdépartementale de démoustication), des actions ont été menées afin de mettre en place un plan d'action global comprenant plusieurs volets et qui ont conduit pendant l'année 2023 :

- À la formation théorique du personnel et des élus concernés
- À la réalisation d'un diagnostic terrain
- À une présentation du plan de lutte adapté lors d'une réunion publique

### Des pièges mis à disposition des habitants

Durant la période propice à la ponte et à l'émergence de cet insecte, la commune a installé une soixantaine de pièges en 2022 en différents secteurs. Cette opération a été reconduite au printemps 2023 soit environ une centaine de pièges installés, de façon à mailler le territoire, notamment près des lieux sensibles tels que : les écoles, le centre de loisirs, la crèche et les bâtiments publics.

Et en ce printemps 2025, une réunion publique « Moustique Tigre : Comprendre et agir » a été organisée.

### Lutter contre le moustique tigre est l'affaire de tous, 6 règles sont à appliquer

- Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.
- Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.
- Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).
- Entretenir le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.
- Couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

La commune s'efforce de limiter les impacts de cet insecte invasif sur le domaine public, protégeant ainsi la santé publique et le bien-être de tous. Des mesures ont été prises afin de traiter notamment les regards d'eaux pluviales, les terrasses, les abords des bâtiments recevant les enfants...

Pour plus d'information, le Plan de lutte communal contre le « Moustique Tigre » de Barby est disponible sur le site internet de la commune :

<http://www.barby73.fr>





## MOBILITÉS

### L'AUTOPARTAGE ARRIVE À BARBY!

Suite à l'enquête sur l'autopartage, **un premier véhicule en libre-service, accessible 24h/24 et 7j/7 va être installé en septembre près de la mairie**. Il sera suivi d'un second quelques mois plus tard. Près de 70 véhicules sont aujourd'hui disponibles en autopartage sur Grand Chambéry, et plus de 540 dans toute la région, gérés par la coopérative d'intérêt collectif Citiz. La commune devient sociétaire de la coopérative, aux côtés de plus de 580 autres sociétaires, particuliers, entreprises et collectivités territoriales.

#### L'autopartage, comment ça marche ?

Une fois inscrit au service, vous pourrez réserver la voiture de votre choix sur internet ou via l'appli mobile Citiz. L'accès au véhicule se fait via l'application smartphone qui déverrouille les portières et permet de valider le début de la réservation et réaliser un état des lieux. Récupérez ensuite les clés de contact dans la boîte à gants et vous pouvez démarrer. En fin d'utilisation, il suffit de ramener la voiture à son emplacement réservé pour qu'elle devienne disponible pour la personne suivante. L'autopartage Citiz, c'est la location facile et pratique, pour accéder à une voiture de façon occasionnelle ou régulière.

#### Et si vous partagiez aussi votre propre véhicule ?

Si vous possédez un véhicule que vous utilisez peu, vous pouvez choisir de l'intégrer à la flotte de véhicules de la coopérative. Votre voiture sera équipée d'un système embarqué, et rendue accessible en libre-service 24h/7j pour les abonnés Citiz. Vous recevrez un revenu lorsque nos adhérents l'utilisent et vous pourrez aussi accéder aux autres véhicules Citiz de toute la région à un tarif préférentiel ! En savoir plus sur ce service Pour plus d'informations, consulter le site de CITIZ en région Auvergne Rhône-Alpes à l'adresse : <https://aura.citiz.coop/>

### SYNCHRO MOBILITÉS LANCE FLEXI, LE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

**QU'EST-CE QUE LE SERVICE FLEXI?** FLEXI est un service de transport sur réservation. Il vous permet de vous déplacer facilement, sans contrainte, pour aller faire vos courses, voir un proche, ou vous rendre à un rendez-vous.

**OÙ VOYAGER?** FLEXI vous emmène d'un arrêt à un autre dans votre zone ou vous dépose à un arrêt de correspondance vers une ligne de bus

**QUAND VOYAGER?** Du lundi au samedi, de 7h à 19h  
Toute l'année, même pendant les vacances scolaires

### COMMENT FONCTIONNE CE SERVICE ?

Je m'inscris au service par téléphone ou en ligne. Je choisis mon arrêt et l'heure qui me convient. Je réserve (par téléphone, appli ou site web). Je reçois une confirmation par SMS ou mail. Je monte à bord avec mon titre ou j'achète un ticket - c'est le même tarif que le réseau de bus.

Renseignements : 04 79 68 73 73

ou sur internet :

[synchro.grandchambery.fr](http://synchro.grandchambery.fr)

ou en scannant le QR code.



### DÉFI DES ÉCOLIERS MOBILITÉ

#### « Coup de Cœur » pour l'école élémentaire de Barby

Vendredi 23 mai avait lieu le « Défi des écoliers Mobilité » de Grand Chambéry. **Les élèves de 53 établissements du territoire ont tenté d'effectuer leur trajet matinal jusqu'à l'école en mode « écomobile »** : marche, vélo, trottinette, bus et covoiturage étaient à l'honneur. Ce fut une réussite puisque 71,9 % des participants ont relevé le challenge ! **Les élèves de l'école élémentaire de Barby ont obtenu un très beau score : 86,3 %** ont opté pour un mode de déplacement actif ou partagé. L'école maternelle n'a pas non plus démérité avec un joli score de 72,2 %.

Lundi 23 juin, l'école élémentaire s'est vu remettre un prix « Coup de cœur » afin de récompenser les actions en faveur de l'écomobilité mises en œuvre cette année : la journée « **prévention routière** » à l'automne dans le cadre de la « semaine des petits citoyens », des cycles vélo pour plusieurs classes (dont le « **Savoir Rouler à vélo** » pour les CM2) mais aussi le **pédibus du Grand Clos, le plus grand de l'agglomération** ! Ce « bus à pied », initié fin 2024, est organisé par des parents du quartier qui se relaient chaque matin pour accompagner les enfants à l'école. Une belle coopération qui a tout bon : lien entre voisins et bonne humeur, activité physique pour se réveiller, réduction du nombre de voitures aux abords de l'école, apprentissage des déplacements piétons en sécurité...

Christophe Pierretton, Maire de Barby et Vice-président en charge de la mobilité à Grand Chambéry, accompagné de Françoise Merle, adjointe aux affaires scolaires, ont remis aux élèves un trophée, un diplôme et des coupons Synchro Mobilités pour créer une carte Oura et bénéficier d'un trajet de bus offert. L'école recevra également de la part de Grand Chambéry un kit de panneaux de signalisation routière et un feu voitures/piétons, pour s'entraîner encore et encore à se déplacer sous le signe de l'écomobilité en sécurité !

Félicitations à tous les petits marcheurs, cyclistes, trottinettistes, covoitureurs et passagers de bus !





## RÉNOVATION ET EMBELLISSEMENT DU VIEUX CIMETIÈRE

### UN PEU D'HISTOIRE

« Ce cimetière a été construit en 1886 et agrandi en 1920. On enterrait auparavant les morts autour de l'église mais le manque de place et les conditions insalubres ont conduit le conseil municipal à choisir ce nouvel emplacement, isolé alors de toute habitation jusqu'à 120 m. La chapelle familiale qui le jouxte fut édifée en 1889 par Mademoiselle Félicie BESSON et demeure aujourd'hui privée. En 1975, la population de Barby augmentant, un nouveau cimetière est créé au sud de la commune, en limite de Challes-les-Eaux. »

Peu d'habitants le savent, mais **l'ancien cimetière de BARBY** recèle de détails qui permettent de se faire une idée du passé de la commune. Au hasard des monuments funéraires, nous pouvons découvrir que les vieilles familles de BARBY ont participé à l'histoire. Soldats morts pour la France lors des deux conflits mondiaux du XX<sup>e</sup> siècle, sénateur, conseillers généraux, maires, décorés de la Nation, autant d'indices à interpréter. C'est pourquoi la commune a réfléchi depuis quelques années et a décidé de réhabiliter et **transformer l'ancien cimetière en Parc du Souvenir**.

### LES CONCESSIONS ABANDONNÉES ONT ÉTÉ REPRISES

La reprise des concessions abandonnées est le fruit d'un processus long, deux ans minimum. Les sépultures sont souvent dans un état de délabrement qui ne permet plus d'identifier les défunts, voire les limites de la tombe. La commune met tout en œuvre pour retrouver famille, descendants ou ayant droit, par des recherches, par affichage, par voie de presse. En l'absence de toute manifestation de ceux-ci, elle est en droit de reprendre les concessions et de transférer les restes dans l'ossuaire communal. Les défunts qui ont pu être identifiés retrouvent enfin leurs noms gravés sur une plaque à cet effet. L'ancien cimetière a nécessité deux campagnes lors desquelles 24 concessions ont dû être reprises par la commune. Le fil rouge de ce travail est toujours le plus grand respect des défunts.



### DES TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT PROGRAMMÉS

La commune a pour volonté de soigner sa mémoire avec ce **parc du souvenir**. Le relevage des concessions a été effectué. La commune va procéder à l'engazonnement des allées en septembre, puis à la plantation d'essences florales et arbustives: rosiers, anémones, spiraea, ligustrums... Un banc sera également installé pour permettre le recueillement. Ces travaux d'embellissement vont être réalisés par le service Parcs et Jardins de la commune. Le coût total, relevage de tombes compris, est de l'ordre de 23 000 € TTC.

### UNE COMMUNE RICHE DE SES FEMMES ET DE SES HOMMES

Lors des recherches familiales pour la reprise des concessions anciennes en état d'abandon, il est fréquent de trouver des défunts morts pour la France lors des deux grands conflits du XX<sup>e</sup> siècle. Plus généralement, les familles qui ont participé à l'histoire de la commune ont payé un lourd tribut (DAVID, BLANC, CASSET, DUPRAZ, GACHET, THEVENON, GAMEN, GAUTIN, SALOMON). Pour une commune qui ne comptait à cette époque que 248 habitants, ce sont 14 jeunes hommes entre 1914 et 1918 et un des Forces Françaises Intérieures en 1944, qui ont perdu la vie. Certains sont bien inhumés à Barby, d'autres y sont mentionnés pour le souvenir, leurs restes étant conservés dans les cimetières nationaux. Bientôt une application créée par le Souvenir Français permettra de les visiter et d'avoir connaissance de leurs biographies, la plupart d'entre eux étant titulaires de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre. La commune souhaite également valoriser ceux qui ont pu revenir de ces conflits et s'illustrer dans la vie locale voire nationale: Maires, conseillers départementaux, sénateur, décorés militaires, légions d'honneur... (ONCIEU DE LA BATIE, CHEVALLIER).

### CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF: CIMETIÈRES ET MÉMOIRE DE LA COMMUNE DE BARBY

Lors de la délibération du Conseil Municipal du 19 mai 2025, et en vertu de l'article L. 2143-2 du Code général des Collectivités Territoriales: « Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales. Sur proposition du maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours. Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire. »



## MAISON MÉDICALE

### LA MAISON MÉDICALE OPÉRATIONNELLE CET AUTOMNE

**A**près le déménagement prévu à la fin du mois d'août, la maison médicale va rouvrir ses portes début septembre pour accueillir les 6 médecins et les infirmiers dans des locaux flambants neufs.

Les travaux ont porté sur la rénovation des locaux existants et sur une extension de 153 m<sup>2</sup>, portant la surface opérationnelle à plus de 300 m<sup>2</sup>. 253 m<sup>2</sup> seront affectés au pôle médecin, 37 m<sup>2</sup> dédiés aux infirmiers et un bureau partagé sera mis à disposition d'un professionnel de santé pour une utilisation à la demande. L'inauguration de la maison médicale est programmée début septembre.

**Montant des travaux :** 905 000 €

#### **Financement :**

Emprunt : 400 000 €

Grand Chambéry – Politique de la ville : 50 000 €

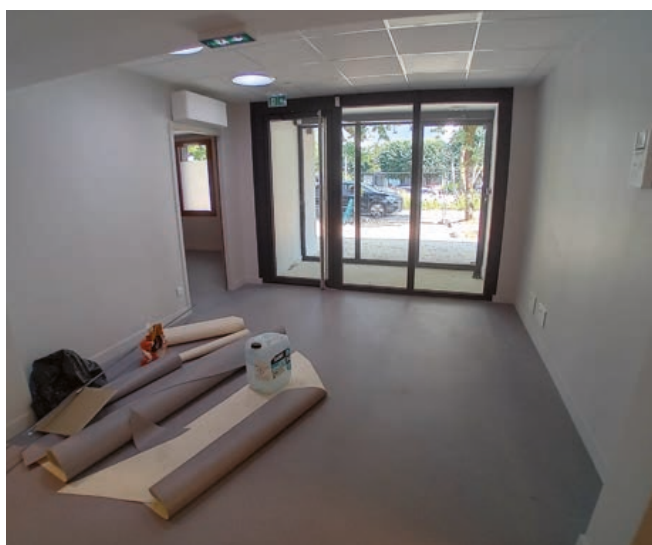
Fonds propres : 455 000 €



*Entrée depuis l'avenue de Salins*



*Bâtiment existant à gauche et son extension*



*Hall d'accueil*



*Nouvelle salle d'attente*



## LE PRINTEMPS EN IMAGES

Avril - Trail du Mont St Michel



Avril - Conférence sur l'abeille et l'apiculture



Avril - Remise des prix du fleurissement communal 2024



Avril - Vernissage du concours photos 2024



Mai - Commémoration du 8 mai



Mai - Troc de plants avec Ensemble par Nature



Mai - Braderie avec La Route des Coeurs Bleus



Mai - Matinée des sentiers



Mai - Conseil communautaire de Grand Chambéry





## LE PRINTEMPS EN IMAGES

Mai - Fête du poulailler partagé avec Ensemble par Nature



Juin - Conférence sur l'Habitat Partagé avec 1 Toit - 2 Générations



Juin - Contes africains avec la bibliothèque



Juin - Concert de la chorale Lume



Juin - Barby en fête



Juin - « Les Failles »



Juin - Animation Opération Premières pages avec la bibliothèque



Juin - l'équipe d'animation de l'opération Premières pages



Juin - Fête de la musique avec le Café Associatif





## INFOS DIVERSES COMMUNALES

### Les élus, présents sur le terrain, pour les rencontres de quartier avec les habitants

Initiées au printemps 2023, réitérées à l'automne 2024, les réunions de quartier dites « Mairie mobile » ont été à nouveau organisées en ce printemps 2025. Les quartiers Bâtie/Grand Clos, Clos Besson, Clos Gaillard et la partie sud de la commune ont été visités par les élus. C'était l'occasion pour les élus de rencontrer et de s'entretenir avec les habitants, d'entendre de vive voix les problématiques inhérentes aux quartiers visités.



1 À la Bâtie/Grand Clos - 2 Au Clos Besson - 3 Au Clos Gaillard - 4 Barby sud

### Bibliothèque

La Bibliothèque reste ouverte pendant l'été, mais avec un horaire adapté entre le 7 juillet et le 31 août :

Lundi de 16h à 18h - Mercredi et vendredi de 10h à 12h

**Attention :** la Bibliothèque sera fermée tous les samedis à partir du 5 juillet et elle sera aussi complètement fermée entre le 4 et le 17 août.

À partir du 1<sup>er</sup> septembre, la Bibliothèque adoptera de nouveaux horaires et sera ouverte :

Lundi, mardi et jeudi de 16h à 18h - Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h - Vendredi de 16h à 18h30

Samedi de 10h30 à 12h

**Mercredi 24 septembre :** rencontre-dédicace avec Sylvie Lebeurier pour son livre *Prête-moi ta plume*

### L'espace jeune de la bibliothèque réaménagé



Les élèves du lycée et l'équipe de la bibliothèque dans l'espace lecture réaménagé

C'est un projet important que les élèves du Lycée des Métiers « Le Nivolet » à La Ravoire ont mis en œuvre avec la réalisation du mobilier de l'espace lecture pour les enfants de la bibliothèque.

Le travail en équipe et la démarche professionnelle ont été les fils directeurs pour les classes de CAP, Bac Pro et BTS des métiers du bois, engagées dans la conception et la réalisation de ces meubles. Le savoir est aussi au cœur du décor de cet espace.

Une fresque de six mètres, inspirée de l'arbre de vie du peintre Gustav Klimt a pris place dans le coin lecture. Les motifs sérigraphiés représentent les branches de l'arbre sont constitués d'une succession de lettres de l'alphabet.



## INFOS DIVERSES COMMUNALES

### Avec le « Relais Petite Enfance » du SICSAL

Le relais petite enfance du SICSAL a réalisé un partenariat fructueux pour 6 assistantes maternelles de Barby et les 10 enfants dont elles ont la charge avec l'association « Ensemble par nature ». Le RPE et les assistantes maternelles ont eu le plaisir d'explorer le poulailler partagé de l'association. Cette visite, chaleureusement réalisée par un bénévole, a permis de proposer une activité éducative et ludique pour les enfants. Ils ont pu découvrir la vie des gallinacées, apprendre comment les œufs sont produits et même participer à la distribution de nourriture aux poules.



*Le Relais petite Enfance  
à la découverte du  
poulailler partagé*

### Recherche de bénévoles

La commune en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et l'école met en place un **Contrat d'Accompagnement à la Scolarité** pour aider des élèves et leurs parents dans leurs activités. Si vous avez un peu de temps, si vous aimez le contact avec les enfants, nous recherchons des bénévoles prêts à s'engager dans cet accompagnement. Vous pouvez prendre contact avec le service périscolaire de la commune Tél. : 04 79 71 86 01, une rencontre sera organisée.

### Le relais postal a été transféré dans les locaux de la supérette Vival

Le relais postal, géré par le café associatif "Au bonheur d'une pause" depuis mai 2019, a changé d'adresse. Depuis le début du mois de mai, ce point postal est désormais tenu par l'enseigne Vival. Les opérations postales sont toujours réalisées (envoi et réception de courriers, colis, vente de timbres), mais pas les opérations bancaires. Les horaires d'ouverture sont ceux du commerce (7 jours sur 7 - de 8 à 22 heures) avec une restriction pour les horaires limites d'envoi du courrier.

### Ciné plein air

La séance du mois d'août aura lieu le mercredi 13 à 20h30 avec la projection du film « Un petit truc en plus ».



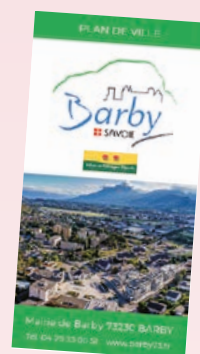
### Trompet' : la nouvelle appli de vos sorties

Agenda centralisé, interface intuitive et développement collaboratif : Trompet' est la nouvelle application mobile lancée par Grand Chambéry, la Ville de Chambéry et Lunabee Studio pour ne plus jamais rater un événement près de chez vous (spectacles, compétitions sportives, vide-greniers...). Disponible dès maintenant sur iOS et Android, l'appli entre en phase de test grandeur nature.



### Nouveau plan communal

Le plan de la commune a été repris et mis à jour en tenant compte des nouveaux quartiers et voies de circulation. Il sera disponible en version papier et numérique au mois de septembre.



### Compostage

Grand Chambéry souhaite mieux connaître vos habitudes en matière de compostage, qu'il soit individuel ou partagé grâce aux nouveaux composteurs collectifs urbains. Pour cela, Grand Chambéry propose de répondre à un sondage sur les pratiques actuelles. Rendez-vous sur le site de Grand Chambéry, en scannant le QR code ou en se rendant à l'adresse : <https://cvip.sphinxonline.net/surveyserver/s/Flduh0FogD>



### 30 ans du Parc Naturel Régional des Bauges

Venez souffler les 30 bougies du Parc des Bauges, un événement festif ouvert à tous, le samedi 20 septembre 2025, de 14h à minuit, au Châtelard



# Agenda

## Juillet

**Lundi 7 :** 15h à 17h - Ateliers numériques enfants - Bibliothèque  
18h30 - Conseil municipal - Salle du Conseil.

## Août

**Mercredi 13 :** 20h30 - Ciné plein air avec le film « Un petit truc en plus » - Salle des fêtes.

**Lundi 18 :** 13h30 à 17h - Agence mobile Synchro-Bus - Parking de la salle des fêtes

**Vendredi 22 :** Cérémonie en mémoire de Claudius Manon - Monument aux morts.

## Septembre

**Lundi 1<sup>er</sup> :** Rentrée scolaire.

**Dimanche 7 :** à partir de 8h30 - Petit-déjeuner du GAB et Forum des associations - Place de la mairie.

**Samedi 20 :** à partir de 8h - Concours de pétanque avec « La route des Cœurs Bleus » - Plaine des loisirs du Clos Gaillard.

à partir de 14h - Les 30 ans du Parc Naturel Régional des Bauges - Maison du parc - Le Châtelard.

**Lundi 22 :** 18h30 - Conseil municipal. Salle du Conseil.

**Mercredi 24 :** 10h à 12h et 16h à 18h30 - Sylvie Lebeurier dédicace son livre au profit de l'Association « Fleurs d'Éveil » - Bibliothèque.

**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Ne pas boire d'alcool
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches
- Éviter les efforts physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**  
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
[www.solidarite-sante.gouv.fr/canicule](http://www.solidarite-sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) • [canicule.fr](http://canicule.fr)

**Mesures à respecter en période de sécheresse**  
Usages d'agrément

**VIGILANCE**

**ÉCONOMIES VOLONTAIRES**

- Limitier l'arrosage en plein jour
- Limitier le nettoyage des voitures, voiries publiques et privées, façades
- Limitier le remplissage des piscines et le fonctionnement des fontaines à circuit ouvert

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Savoie  
<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-forêt-biodiversité/Gestion-de-la-secheresse>

Mairie de Barby, 6 place de la Mairie 73230 BARBY

Tél. 0479330851 / Courriel : [mairie@barby73.fr](mailto:mairie@barby73.fr) / Site internet : [www.barby73.fr](http://www.barby73.fr)

**NOUVEAUX HORAIRES d'ouverture de la MAIRIE :** Lundi - Mardi - Jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h30

Mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h30 uniquement par contact téléphonique

Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h